



REGLEMENT DU TOURNOI DE PONTHIERRY 2024

TOURNOI NATIONAL B 11-12 mai 2024

Article 1 : Lieu et Organisation :

- -
Le COMT Ponthierry organise son tournoi National B homologué par la FFTT sous le N° _____ les samedi 11 et dimanche 12 mai 2024.
- -
Le tournoi aura lieu au COSEC (près de la piscine), rue de Jonville 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry.
- -
Accès : Autoroute A6, sortie 12 / SNCF par le RER D, gare de Ponthierry-Pringy.
- -
La salle sera ouverte à partir de 8h le samedi 11 Mai, à 8h le dimanche 12 Mai.
- -
Le tirage au sort aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, sous la direction de Mme. Duriez Odile
Tirage au sort des poules 1/4 heure après fin de pointage du tableau.
Tirage au sort des tableaux 1/4 heure après la fin de la dernière poule du tableau.
Odile DURIEZ, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation.
- -
Le Responsable Tournoi est Mr Payet Regrin Rémi, vice-président du club.
- -

Contact par mail et sms: tournoi2024comt@gmail.com , Tel: 06 28 27 22 16.

- -

Cette compétition se déroulera selon les règlements FFTT (les parties se joueront au meilleur des 5 manches).

- -

Le juge-arbitre est seul habilité à trancher les cas litigieux non prévus dans le règlement.

- -

Une tenue sportive et réglementaire sera exigée. Interdiction de porter un t-shirt ou un short blanc.

- -

Le tournoi se déroulera avec des balles Homologuées ITTF fournies par le club en PVC blanc sur 24 tables. Les balles ne sont pas fournies pour les échauffements.

- -

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol éventuel. Il en est de même pour tout accident survenant lors de la compétition.

PAS D'INTERRUPTION AU REPAS : BUVETTE SUR PLACE : salades, sandwich, plats, boissons, gâteaux, crêpes.

Article 2 : joueurs :

- -

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés traditionnels FFTT possédant une licence 2023/2024 valide de la FFTT précisant la mention « certificat médical présenté » ou sous présentation d'un certificat médical le jour du tournoi, sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.

- -

Le seul fait de s'engager implique l'acceptation de ce règlement et la présentation de papier permettant de vérifier l'exactitude de sa licence ou de ces mêmes éléments via l'application smartphone de la FFTT.

- -

Toute personne sélectionnée aux championnats de France sénior ne peut s'inscrire au tournoi.

- -

Les points/classements pris en compte sont ceux de la 2ème phase.

- -
Les Poussins ne seront pas autorisés à participer à ce tournoi.
 - -
Chaque joueur ou joueuse peut disputer 2 tableaux par journée, 3 dans le cas suivant :
si éliminé des autres tableaux, dans la limite des places disponibles
 - -
Les féminines présentes le samedi et classées de 500 à 1099 pts ont obligation de disputer le tableau qui leur est réservé. Elles peuvent, dès leur inscription, s'inscrire à 2 autres tableaux.
 - -
Le forfait sera prononcé après le troisième appel.
 - -
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.
-

Article 3 : Inscriptions:

- -
Les inscriptions en ligne, pour tous les tableaux, pourront se faire jusqu'au 10 mai 18h au plus tard. Vous trouverez les consignes d'inscription sur le site comt.sportsregions.fr.
- -
Les inscriptions pourront s'effectuer également sur place le samedi 11 mai et le dimanche 12 mai, dans la limite des places disponibles.
- -
L'inscription à un tableau individuel coûte 9€ en ligne, 10€ sur place. Chaque tableau individuel supplémentaire coûte 10€.
- -
Les droits d'engagement sont à régler en ligne au préalable ou sur place lors du pointage.
- -
Les tableaux de chaque journée se disputent par poules de 3 joueurs sur 24 tables.
- -
Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les tableaux à élimination directe.

-
- Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge arbitre.
-
- Les finales seront échelonnées à partir de 18h30 pour chacune des 2 journées. La dernière devra être terminée à 24h.

Article 4 : tableaux et récompenses :

tableaux	fin de pointage	max	1er	2e	Demi	Quart
T1 - NC à 1099 points	9h	72	50€	25€	15€	8€
T2 - NC à 699 points	10h30	72	35€	20€	10€	5€
T3 - NC à 1299 points	12h	72	70€	35€	20€	10€
T4 - NC à 899 points	13h30	72	40€	20€	10€	5€
T5 - NC à 1499 points	15h	72	90€	45€	25€	10€
T6 Féminin - NC à 1099 pts	16h30	12	40€	20€	10€	/
T7 - 1100 à 1699 points	16h30	60	110€	60€	30€	15€

tableaux	fin de pointage	max	1er	2e	Demi	Quart
TA - NC à 1399 points	9h	72	80€	40€	20€	10€
TB - NC à 999 points	10h30	72	50€	25€	10€	5€
TC - NC à 1599 points	12h	72	100€	50€	25€	10€
TD - NC à 1199 points	13h30	72	60	30€	15€	8€
TE - NC à 1799 points	15h	72	120€	60€	30€	15€
TF - NC à 2099 points	16h30	72	150€	75€	45€	20€

-
- Le tournoi sera doté de prix d'une valeur totale maximale de 2514€.
-
- Les récompenses seront versées en chèque si supérieures ou égales à 40 € (chèque à l'ordre des parents pour les mineurs). Elles seront versées en espèces pour les dotations inférieures à 40 €.
-
- Le COMT Ponthierry Tennis de Table se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau. Ainsi que de diminuer de moitié les dotations si le nombre d'engagés d'un tableau est inférieur à 70%.